



Peut -on céder une clientèle de moins d'un an?

Par **fantasia**, le **01/04/2008 à 19:32**

Bonjour

J'ai racheter une clientèle d'une profession paramédicale il y a 6 mois, la situation de libéral ne me plaît pas , je souhaite savoir si je peux revendre cette clientèle? si non combien de temps faut il exercer pour pouvoir la revendre? merci

Par **Thierry Nicolaides**, le **02/04/2008 à 12:09**

cher monsieur

Il n'y a aucun délai pour revendre votre clientèle . Il suffit de trouver un acheteur

Bonne chance

Dubus

Par **fantasia**, le **02/04/2008 à 17:29**

Merci pour votre réponse